

# Vivement la participation

Le Quotidien (Luxembourg) · 3 Nov 2017 · De notre directeur Claude Gengler

Depuis que cette chronique existe, nous nous penchons régulièrement sur les problèmes et les défis auxquels doivent faire face celles et ceux qui s'occupent de l'aménagement du territoire dans notre pays. Il suffit de relire les quelques intitulés qui suivent pour se rendre compte de l'extraordinaire difficulté de la tâche.

Aménager le territoire, quel casse-tête!

«Faire fonctionner une structure interministérielle» (LQ, 9.7.14) : comment faire de l'aménagement du territoire une des grandes politiques de coordination de l'État?

Comment éviter que chaque ministère ne s'occupe que de ses oignons?

«Un aménagement du territoire qui dérange» (LQ, 30.7.14) : comment éviter, dans un contexte de forte croissance, que le ministre en charge de l'Aménagement du territoire, ce gardien de l'équilibre territorial, marche sur les plates-bandes de ses collègues?

«Pas facile, la coopération régionale» (LQ, 4.2.15) : elle n'est facile nulle part, mais encore moins dans un micro-État qui ne connaît que deux niveaux de décision, à savoir le national et le communal.

«Rien de nouveau sous le soleil» (LQ, 25.3.15) : on a parlé aménagement du territoire à la Chambre des députés, mais les discours, les critiques et les revendications se suivent et se ressemblent.

Souvenez-vous des paroles que Camille Gira, l'actuel secrétaire d'État au Développement durable et aux Infrastructures, a prononcées le 20 mars 2003, soit 29 ans jour pour jour après le vote de la première loi concernant l'aménagement général du territoire : «À première vue, le Luxembourg devrait être champion du monde dans le domaine de l'aménagement du territoire (...)», or «depuis trente ans, l'aménagement du territoire est de facto inexistant». Ça fait mal.

«Wind of change» (LQ, 9.11.16) : d'aucuns nous parlent des bienfaits d'une croissance plus qualitative, plus molle, plus douce, plus durable. Le problème est qu'on ne la voit pas. Pour le moment, on construit comme des dingues, et pas que des logements.

Nouveau programme, nouvelle approche

Après la terrible claque de cet été – le Conseil d'État émet une douzaine d'oppositions formelles à propos du projet de loi concernant l'aménagement du territoire, le ministère est en train de se refaire une santé. Le 24 octobre, dans le cadre d'une grande conférence de presse, le ministre François Bausch a présenté le déroulement du processus participatif de refonte du programme directeur d'aménagement du territoire.

Ce document, longtemps considéré comme étant la «bible» de l'aménagement du territoire, doit être entièrement refait, car il date de 2003 et en partie même de 1999. Nous en savons quelque chose pour avoir figuré parmi les coauteurs.

Le pays a grandement besoin d'une nouvelle vision spatiale, si possible commune, voire contraignante. Le Luxembourg version 2017 n'a plus grand-chose à voir avec le pays que

nous avons connu il y a quinze ans. La population a augmenté de 33 %, l'emploi intérieur a progressé de 50 % et le PIB s'est accru de 125 %.

Pour aboutir à cette vision, le ministre souhaite sortir des sentiers battus et faire participer les citoyens. Un groupe de travail interministériel est chargé de l'élaboration du nouveau programme directeur. Un premier débat impliquant les soi-disant forces vives de la nation et les acteurs politiques a été organisé il y a près d'un an sur la question «Quelle croissance qualitative pour notre pays?».

Une Charte nationale de l'aménagement du territoire vient d'être présentée au public. Il s'agit d'un document d'intention politique destiné à cimenter l'approche interministérielle – un must pour que l'opération réussisse – et la participation citoyenne.

Citoyens aménageurs où êtes-vous?

«Quand les citoyens aménagent le territoire.» C'est l'intitulé que Geneviève Montaigu a donné à son article publié le 25 octobre dans nos colonnes. Nous n'en sommes pas là, mais le ministère veut ouvrir grand ses portes, c'est déjà ça. Quatre ateliers régionaux avec 200 participants chacun auront lieu en 2018. Ce dispositif sera complété par trois groupes témoins transfrontaliers, c'est-à-dire un par pays voisin. Ce sera du jamais vu. N'est cependant pas expert qui veut. Le chemin de la participation est long et caillouteux. Certains groupes seront plus productifs que d'autres et certains travaux vont avancer plus vite que d'autres.

En fin de journée, il ne faut surtout pas l'oublier, ce seront les acteurs politiques qui auront le dernier mot : les membres du gouvernement, bien sûr, dont certains ne se laisseront pas faire, les députés-maires, les bourgmestres, sans oublier les députés.

Le Luxembourg est sur le point d'arriver à un moment très important de son évolution : toujours plus ou peut-être un peu moins, voilà le choix de société qui nous guette. Pour l'aménagement du territoire, le moment est également crucial : ce sera la fin du laisser-aller et du laisserfaire. L'heure est à l'esprit collaboratif à tous les niveaux, sinon on ne s'en sortira pas.